

# CROISSANCE AVENIR

Un contrat complet,  
parmi les plus accessibles



## L'ASSURANCE-VIE CROISSANCE AVENIR<sup>(1)</sup>

Croissance Avenir<sup>(1)</sup> est un contrat d'assurance-vie de groupe de type multisupport, dont les droits sont exprimés en euros et en unités de compte. Il est distribué par **Epargnissimo** et géré par **Suravenir**.



## LES AVANTAGES

FRAIS D'ENTRÉE À

**0%**<sup>(2)</sup>

ACCESSIBLE DÈS

**100€**  
en gestion libre

+ DE **700**

Supports UC

**2** FONDS EN EUROS

- 1 Suravenir Opportunités 2
- 2 Suravenir Rendement 2

Les supports en unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumis aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse, les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## 2 MODES DE GESTION

### 1 LA GESTION LIBRE

Selon son profil investisseur, l'adhérent choisit librement la répartition de ses supports d'investissement entre :

#### 2 FONDS EN EUROS

- 1 Suravenir Opportunités 2
- 2 Suravenir Rendement 2

Chaque versement doit comporter 50% minimum en unités de compte.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital.

Chaque versement doit comporter 30% minimum en unités de compte.

#### + DE 700 SUPPORTS D'INVESTISSEMENT

- + de 100 ETF / Trackers
- + de 10 SCPI
- + de 300 fonds ISR / ESG (Investissement Socialement Responsable / Environnementaux sociaux et de gouvernance)

12 sociétés civiles (SC, SCI, SCP), des OPCV...

### 2 LA GESTION PILOTÉE

L'adhérent donne mandat à Suravenir d'effectuer en son nom et pour son compte, conformément au profil de gestion choisi, la sélection des supports d'investissement et les opérations d'arbitrage. **Le mandat d'arbitrage a recours à des investissements en unités de compte qui présentent un risque de perte en capital.**

Sur les conseils de **2 SOCIÉTÉS DE GESTION RÉPUTÉES** :

EXCLUSIVITÉ

**LAZARD**  
FRÈRES GESTION

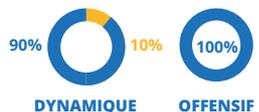
L'assurance d'un **conseil haut de gamme** et le choix entre 3 profils de gestion investis à 100% en unités de compte.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital.

**CARMIGNAC**

Choisissez entre 3 profils de gestion (Prudent, Équilibré, Dynamique) répartis entre fonds en euros et unités de compte.

#### UN SERVICE DE GESTION LIBRE CONSEILLÉE



Bénéficiez d'un accompagnement renforcé grâce à nos allocations clés en main, réparties selon 4 profils investisseurs. Vous conservez la main sur votre contrat en étant conseillé de A à Z.

■ en fonds en euros  
■ en unités de compte



## LES FRAIS

- 0%** de frais d'entrée de frais de sortie (Hors fiscalité et prélèvements sociaux et hors option pour la remise de titres)
- 0%** de frais d'arbitrage individuel ou automatique (en gestion libre et hors arbitrage sur SCI, SCPI, SCP et ETF)
- 0,60% à 3%** de frais annuels de gestion sur le fonds en euros Suravenir Opportunités 2
- 0,60%** de frais annuels de gestion sur les unités de compte et le fonds en euros Suravenir Rendement 2
- 0,80%** de frais annuels de gestion pilotée sur les unités de compte

Pour les autres frais, consultez la notice [ici](#).

Les supports en unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumis aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse, les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## LES VERSEMENTS

Versement initial	<b>DÈS 100€</b> en gestion libre et libre conseillée	<b>DÈS 1000€</b> en gestion pilotée
Versement complémentaire	<b>DÈS 100€</b>	Versements programmés <b>À PARTIR DE 50€ / MOIS</b>

## LES OPTIONS

<b>5 OPTIONS D'ARBITRAGES PROGRAMMÉS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le rééquilibrage automatique</li> <li>L'investissement progressif</li> <li>La sécurisation des plus-values</li> <li>Le stop loss relatif</li> <li>La dynamisation des plus-values</li> </ul> <p>Hors gestion pilotée.</p>	<b>5 OPTIONS DE RENTE AU TERME</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>La réversion de la rente</li> <li>Les annuités garanties</li> <li>La rente par paliers croissants</li> <li>La rente par paliers décroissants</li> <li>La garantie dépendance</li> </ul>	<b>2 GARANTIES OPTIONNELLES</b> En cas de décès qui peuvent être cumulées, à choisir exclusivement à l'adhésion du contrat. <b>Options payantes.</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>La garantie complémentaire en cas de décès</li> <li>La garantie complémentaire en cas de décès accidentel</li> </ol>
---	---	--

## LA DISPONIBILITÉ DU CAPITAL

**RACHATS PARTIELS PONCTUELS POSSIBLE DÈS 100€**  
(Hors acceptation du bénéficiaire et nantissement)

**RACHATS PARTIELS PROGRAMMÉS POSSIBLE DÈS 50€**  
Mensuels | trimestriels | semestriels | annuels  
(Hors acceptation du bénéficiaire et nantissement)

**RACHAT TOTAL**  
Possible à tout moment  
(Hors acceptation du bénéficiaire et nantissement)

**AVANCES**  
Maximum 60% de la valeur de rachat

**1** Croissance Avenir est un contrat d'assurance-vie de groupe de type multisupport commercialisé par Epargnessimo et géré par Suravenir – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances - 232 rue Général Paulet, BP 103, 29802 Brest cedex 9. Siren 330 033 127 RCS Brest. Suravenir et Epargnessimo sont soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 9). Le document d'informations clés du contrat d'assurance-vie Croissance Avenir contient les informations essentielles de ce contrat. Vous pouvez vous procurer ce document auprès de Suravenir ou en vous rendant sur notre page [Documents](#).

**2** Pour les autres frais, consultez la notice du contrat [ici](#).

**EPARGNESSIMO**, société par actions simplifiée, RCS TOULOUSE SIREN : 509 041 489. Siège Social : 9 rue d'Alsace Lorraine, 31000 Toulouse.  
Nous contacter : par téléphone : 09 72 39 49 50 - par email : [contact@epargnessimo.fr](mailto:contact@epargnessimo.fr) - sur notre site internet : [www.epargnessimo.fr](http://www.epargnessimo.fr)  
EPARGNESSIMO est enregistré à l'ORIAS sous le numéro 09 049 292 - Courtier d'assurance ou de réassurance (COA) - Mandataire d'intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (MIOBSP). Garantie financière auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 160 Rue Henri Champion, 72030 LE MANS Cedex 9.